



Communiqué de Presse

Auxerre, le vendredi 7 mai 2010

Quartier Sainte Geneviève, l'Atelier peinture et papier peint

L'Office auxerrois de l'habitat acteur au sein de ses quartiers dans le cadre du Contrat Urbain de Cohésion Sociale (CUCS)

« Le renouvellement urbain infléchit les objectifs de l'OAH afin d'être encore plus à l'écoute du public et réactif face à ses demandes ou propositions. Nos nouvelles orientations nous positionnent dans une dynamique visant au mieux être du locataire » extrait de la convention signée en 2004.

Le cadre du Contrat de Ville, devenu depuis 2006 le Contrat Urbain de Cohésion Sociale (CUCS), permet aux collectivités locales et notamment à l'Office auxerrois de l'habitat de mettre en place des actions concrètes sur le terrain pour ses locataires. L'Office auxerrois de l'habitat et la Caisse d'Allocations Familiales ont signé en 2004 une convention qui a permis la mise en place de « L'atelier peinture et papier peint ».

L'Office auxerrois de l'habitat débute la seconde session pour l'année 2010 de l'Atelier peinture et papier peint le

**mercredi 12 mai 2010
Appt. 6/2 avenue Ingres à Auxerre
Quartier Sainte Geneviève**

A compter de cette date, un groupe de locataires de l'Office auxerrois de l'habitat s'inscrit dans un programme suivi de 8 séances d'embellissement d'intérieur et d'amélioration du cadre de vie.

Origine

Les ateliers ont débuté en 2004 à raison de 1 à 2 ateliers par an. Encadrées et animées par deux conseillères en économie sociale et familiale (ESF) et un peintre professionnel de l'Office auxerrois de l'habitat ces séances permettent aux participants un épanouissement personnel dans une ambiance conviviale et simple.

Principe

L'atelier s'articule autour d'une méthode précise d'apprentissage étape par étape : protection des sols, détapissage, enduit des murs, ponçage, peintures... dans le cadre concret et réel d'un appartement de l'Office auxerrois de l'habitat.

Contact Presse : Solenne Duthoit,
solenne.duthoit@habitatauxerrois.fr ou 06.45.36.26.99

Page1 sur 1

Office public de l'habitat de la ville d'Auxerre
12 avenue des Brichères - BP 357 - 89006 Auxerre cedex
tél : 03 86 72 59 00 fax : 03 86 72 59 39
office@habitatauxerrois.fr www.habitatauxerrois.fr

RCS Auxerre : 278 900 014. Siret : 278 900 014 000 12. Tva intra-communautaire : FR 73 278 900 014